

**COMITÉ RÉGIONAL DE LA
MÉDITERRANÉE ORIENTALE**
Soixante-sixième session
Téhéran (République islamique d'Iran), 14-17 octobre 2019

Octobre 2019

DIPLÔME PROFESSIONNEL EN MÉDECINE FAMILIALE DANS LA RÉGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE

Objectifs de la réunion

Les objectifs de la réunion sont les suivants :

- souligner la nécessité d'établir des programmes-relais en médecine familiale dans la Région de la Méditerranée orientale ; et
- examiner les stratégies possibles pour introduire le diplôme professionnel régional en médecine familiale au niveau des pays.

Contexte

L'intérêt de renforcer les soins de santé primaires en adoptant une approche basée sur la pratique familiale est de plus en plus reconnu aux niveaux mondial, régional et national en tant que moyen de fournir des services de santé essentiels de haute qualité de manière intégrée et équitable. Ces services devraient être appuyés par un personnel de santé qualifié et bien formé. La production adéquate de médecins de famille bien formés est devenue un défi mondial majeur : la plupart des pays de la Région de la Méditerranée orientale et du monde entier ne disposent pas d'un nombre suffisant de médecins de famille. Dans la Région, la plupart des programmes de médecine de premier cycle existants n'initient pas même les étudiants aux concepts de base de la médecine familiale. Un certain nombre de résolutions régionales ont appelé les États Membres à renforcer les capacités des départements de médecine familiale et à augmenter le nombre de médecins de famille en tant que stratégie visant à renforcer la couverture sanitaire universelle et à progresser sur la voie de réalisation du troisième objectif de développement durable (ODD).

Le document technique intitulé « Développer la médecine familiale : progrès sur la voie de la couverture sanitaire universelle » (EM/RC63/Tech.Disc.1), présenté lors de la soixante-troisième session du Comité régional, a été suivi de l'adoption de la résolution EM/RC63/R.2 demandant aux États Membres « d'établir des programmes-relais pour les médecins généralistes ».

Un changement majeur de politique est nécessaire dans la Région pour sensibiliser les décideurs à l'importance des médecins de famille, à leur contribution au renforcement des soins de santé primaires et à l'élaboration de stratégies visant à augmenter leurs effectifs. Parallèlement, il est nécessaire de renforcer les compétences des médecins généralistes existants pour les rendre compatibles avec les concepts fondamentaux de la médecine familiale.

Défis

La médecine familiale est confrontée à de multiples défis dans la Région, allant de la nécessité de reconnaître la spécialité en tant que discipline à son intégration dans les programmes de premier/deuxième cycles et postuniversitaires et la formation des médecins généralistes existants aux concepts de base de la médecine de famille.

La production des médecins de famille dans la Région est faible. En 2016, il n'y avait que 22 médecins de famille ayant terminé leur formation postuniversitaire dans toute la Région. Les gouvernements doivent élaborer des stratégies pour remanier les programmes d'enseignement afin de former davantage de médecins de famille. La Région de la Méditerranée orientale compte près de 250 000 médecins généralistes ; ils gèrent 93 % des établissements de soins de santé primaires et n'ont aucune formation formelle en médecine familiale.

À titre transitoire, les États Membres doivent mettre en place des programmes-relais à court terme pour présenter les concepts de base de la médecine de famille aux médecins généralistes existants et les promouvoir en tant que médecins de famille. Ils doivent également développer des programmes postuniversitaires pour pallier la pénurie de médecins de famille.

L'OMS dans la Région de la Méditerranée orientale fournira un appui technique aux États Membres pour l'élaboration de programmes de médecine familiale à court et à long terme pouvant être facilement adaptés aux besoins de la population locale et alignés sur le système de soins de santé primaires de chaque pays. La plupart des États Membres ont une capacité limitée en matière de développement de programmes hybrides dotés de la combinaison appropriée d'éléments d'enseignement et d'apprentissage en présentiel et en ligne.

Résultats escomptés

- Les États Membres seront familiarisés au nouveau programme de médecine familiale de l'OMS.
- L'identification des stratégies possibles pour introduire le diplôme professionnel en médecine familiale au niveau des pays aura été réalisée.